

LACHANCE, André, *La vie urbaine en Nouvelle-France*.
Montréal, Boréal Express, coll. « Histoire et Sociétés », 1987,
148 p. 19,95 \$

Daniel Massicotte

Volume 41, numéro 4, printemps 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304620ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304620ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Massicotte, D. (1988). Compte rendu de [LACHANCE, André, *La vie urbaine en Nouvelle-France*. Montréal, Boréal Express, coll. « Histoire et Sociétés », 1987, 148 p. 19,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(4), 595–597.
<https://doi.org/10.7202/304620ar>

LACHANCE, André, *La vie urbaine en Nouvelle-France*. Montréal, Boréal Express, coll. «Histoire et Sociétés», 1987. 148 p. 19,95\$

Influencés par l'école européenne, les chercheurs québécois ont démontré un engouement au cours des vingt dernières années envers un champ de recherche renouvelé, l'histoire urbaine, auquel n'est pas étrangère la création en 1972 de la *Revue d'histoire urbaine*. De façon générale, toutefois, à l'exception des travaux de Louise Dechêne et de quelques autres, la période industrielle a retenu principalement l'intérêt des chercheurs au détriment de l'époque pré-industrielle. La parution en 1982 de *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle* par l'équipe de Parcs Canada — André Charbonneau, Yvon Desloges et Marc Lafrance — a stimulé la recherche sur cette période. Au cours de l'année 1987, la publication de *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871* par John Hare, Marc Lafrance et David Thierry Ruddel et celle de *La vie urbaine en Nouvelle-France* par André Lachance ont témoigné de l'attrait grandissant qu'exerce le pré-industriel urbain auprès des chercheurs. C'est ce dernier ouvrage qui fait l'objet du présent compte rendu.

Professeur à l'Université de Sherbrooke, André Lachance est bien connu pour ses recherches à partir des archives judiciaires. Il publia en 1978 *La justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle: tribunaux et officiers et*, en 1984, *Crimes et criminels dans la société canadienne du Régime français*. Si *La vie urbaine* indique une nouvelle orientation des recherches de l'auteur, celui-ci a su puiser aux travaux antérieurs en évoquant à l'occasion le scénario de quelque affaire criminelle. Ponctué de telles anecdotes, souvent savoureuses, le texte prend vie et la facilité de lecture est certes sa qualité première.

Au moyen d'une approche thématique, l'auteur tente de synthétiser l'expérience urbaine de la Nouvelle-France. «Le premier souci du présent travail est donc de... rendre familière la ville canadienne de la première moitié du 18e siècle en en relevant les aspects les plus caractéristiques» (p. 11). Les deux premiers chapitres exposent le paysage physique et humain des trois agglomérations de la vallée du Saint-Laurent: densité humaine et immobilière, architecture urbaine et notions de confort, aménagement urbain et fonctions des différents lieux publics, classes socio-économiques et caractéristiques correspondantes. Le chapitre 3 traite des besoins collectifs de défense, d'approvisionnement en eau et de salubrité publique. Enfin, le dernier chapitre présente les instruments de contrôle social définis par les détenteurs des pouvoirs civil et religieux, dont les ordonnances d'intendant, les règlements de police et les mandements des évêques constituent les principaux moyens de régulation et de répression. On y montre que le contrôle social est une entreprise difficile malgré la présence des «figures de l'autorité» (gouverneur, intendant, juges,

officiers, curés, évêques) et que, de toute façon, la famille en représente le moyen privilégié, car autorégulateur. Cette section intègre l'analyse de certains comportements déviants (prostitution, violence conjugale, désobéissance civile) et, ce faisant, permet à l'auteur de mettre à profit ses antécédents de recherche.

Tout au long de l'ouvrage, André Lachance cherche à faire ressortir la multiplicité des fonctions des centres urbains: fonctions économique (lieu du pouvoir et des activités du commerce d'import-export et de la transformation), politique (présence de l'administration civile et des autorités militaires, religieuses et judiciaires), sociale (lutte contre la pauvreté, justice) et culturelle (éducation, services religieux). Mais l'objectif de l'auteur est surtout de souligner l'impact considérable et primordial de l'ensemble de ses fonctions sur toute la colonie.

Centre d'échanges de produits et point de médiation avec les économies métropolitaine et coloniale... c'est la ville qui rassemble les autorités coloniales et les gens influents. Ainsi est-elle appelée à jouer un rôle social et culturel beaucoup plus important que ne le laisseraient croire des considérations d'ordre purement démographique. En fait, c'est par les villes que la civilisation française s'est répandue à travers la colonie (p. 10).

Chez André Lachance, la ville du Régime français est donc un microcosme de la métropole. L'A. réhabilite le rôle de la ville coloniale comme centre de rayonnement des décisions et des valeurs métropolitaines. Il montre aussi comment la ville représente un chaînon essentiel entre la métropole, d'une part, et l'arrière-pays seigneurial et la frontière du commerce pelletier, d'autre part. Ainsi ce livre comble-t-il un vide laissé par une historiographie d'Ancien Régime trop exclusivement préoccupée par l'histoire rurale.

Malgré de grandes qualités, l'étude présente quelques anomalies. Par exemple, une section spécifiquement intitulée «démographie» (p. 13) ne s'en tient qu'à l'analyse du nombre d'habitants, des taux d'accroissement et de la densité urbaine. Le lecteur s'attendant à y retrouver des données concernant la natalité, la mortalité, la nuptialité ou l'immigration risque d'être déçu. Ailleurs, l'A. tente d'établir une corrélation entre la dimension et l'aisance des maisons en regard des différentes couches sociales à l'aide de l'*Aveu et Dénombrement* de 1731 (p. 20-23). Comme ce document ne fournit que les noms des propriétaires (qui ne résident pas forcément) et non ceux des locataires éventuels, la démonstration en souffre car s'y confondent propriété et résidence. À ce propos, l'existence d'un marché du logement locatif, problématique proprement urbaine s'il en est, n'est même pas signalée dans l'ouvrage. En 1741, environ les deux tiers des ménages sont locataires à Québec selon une étude menée par Yvon Desloges («Une ville de locataires, Québec au XVIIIe siècle», Québec, Parcs Canada, 1985, manuscrit classé). La même année, le tiers des ménages est locataire à Montréal d'après Louise Dechêne («La croissance de Montréal au XVIIIe siècle», *RHAF*, 27,2 (septembre 1973): 163-179); ce que corroborent nos propres recherches («Le marché du logement locatif à Montréal de 1731 à 1741», FES, Université de Montréal, 1985). Méconnaissant cet aspect et constatant une carence des auberges en milieu urbain, l'A. conclut hâtivement:

sans doute les villes n'ont-elles pas besoin de plus d'auberges, car lorsque les «visiteurs» ont à séjourner durant des jours ou des semaines dans une ville, ils trouvent assez facilement à se loger dans des familles (p. 95).

Les explications concernant les rouages administratifs des trois juridictions de Québec, Trois-Rivières et Montréal (p. 46) manquent de concision et, à notre avis, laissent croire que chaque ville comprend un gouverneur général et un intendant, ce qui n'est évidemment pas le cas. Ailleurs, on affirme que «la ville de Québec doit émettre des ordonnances» (p. 26) alors qu'aucune véritable administration municipale avec pouvoir décisionnel n'existe en Nouvelle-France et que seul l'intendant peut émettre des ordonnances en matière de police municipale. D'autre part, l'analyse ne révèle ni la trame événementielle ni les étapes de l'évolution des sociétés urbaines et ne vise pas non plus l'étude comparative des trois centres urbains, bien que des différences entre celles-ci soient signalées à l'occasion. Enfin, reproduire sur la couverture extérieure une gravure de Richard Shortt prise en 1761 et montrant les ruines du palais épiscopal de Québec nous semble un choix discutable, nonobstant l'esthétisme de l'oeuvre.

Mais ces quelques critiques n'enlèvent rien aux qualités de fond d'un ouvrage qui cherche à redéfinir la place de la ville dans le contexte colonial. En outre, en traitant certains sujets délicats meublant les préoccupations contemporaines (prostitution, violence conjugale), l'A. touche une corde sensible chez le lecteur et démontre un souci de ne pas occulter la réalité historique. *La vie urbaine en Nouvelle-France* est d'une présentation soignée; le texte vivant, plein d'anecdotes et secondé par une ample iconographie saura séduire le lecteur par son pouvoir évocateur. Pour toutes ces qualités, le livre d'André Lachance constitue une excellente introduction à l'histoire urbaine canadienne pré-industrielle et une contribution scientifique valable.

*Département d'histoire
Université de Montréal*

DANIEL MASSICOTTE